

Nomination – Michel GIORIA devient directeur régional de l'ADEME Île-de-France



Auparavant chef de service du Service Recherche et Technologies Avancées (SRTA) de l'ADEME, Michel Gioria, 39 ans, rejoint l'ADEME Île-de-France en qualité de directeur régional.

Michel Gioria débute sa carrière à l'**Agence Poitou-Charentes Energie, Déchets, Eau (APCEDE)** en 2002 où il met en place un observatoire régional des consommations d'énergie et des émissions de GES.

Dès 2006, il se consacre à la R&D et rejoint l'**ADEME** où il élabore avec les différents services techniques de l'Agence, les feuilles de route stratégique de l'ADEME qui alimenteront notamment les appels à projets du Programme d'Investissement d'Avenir. A ce titre, il sera pendant 6 ans le représentant français au sein de « l'expert group on R&D priority setting and evaluation » de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE).

Il devient en 2010 **chef de service adjoint du SRTA** qui a la responsabilité d'animer et de programmer les actions de recherche financées par l'ADEME.

En 2012, il est nommé **directeur régional adjoint en région PACA**, ce qui lui permet de développer ses connaissances des acteurs régionaux de la transition énergétique et écologique (TEE). Il contribuera notamment à la mise en place du CPER 2014 – 2020 avec l'Etat et la Région et aux travaux préparatoires à la mise en place de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Il revient en 2015 au **SRTA en tant que chef de service** pour notamment déployer la stratégie R&D 2014 – 2020 ainsi que les actions dans le champ de l'hydrogène.

C'est avec 11 années d'expérience en politiques et technologies de la TEE que Michel Gioria prend aujourd'hui la tête de l'ADEME Île-de-France. Il remplace Joëlle Colosio, qui devient directrice de l'action régionale Nord-Est de l'ADEME.

« Dans un contexte de généralisation de la transition énergétique et écologique et des objectifs de la COP 21, l'Île-de-France est un territoire qui doit devenir exemplaire et moteur de la TEE. Mon travail et celui de mes équipes sera de poursuivre et d'intensifier aux côtés de l'Etat et de la Région l'accompagnement des collectivités, la mobilisation des citoyens, l'engagement des entreprises, la stimulation des acteurs de l'innovation et le

développement des partenariats avec les autres bailleurs de la transition énergétique et écologique, pour contribuer à hisser l'Île-de-France au rang des régions à suivre au niveau mondial en matière de TEE » déclare Michel Gioria.

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 88 79 / e-mail : marion.runette@havas.com



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr



[@ademe](https://twitter.com/ademe)